



Association pour la prévention de la contamination de l'air et du sol

ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Tout membre en règle¹, appuyé par trois (3) membres en règle, peut soumettre une candidature pour un poste ou des postes au Conseil. Les candidatures doivent être accompagnées d'une courte biographie.

Candidat

Nom en lettres moulées	Signature	Date
------------------------	-----------	------

Candidature au poste de : (cochez une ou plusieurs cases)

- Président.e
- 1^{er} vice-président.e
- 2^e vice-président.e planification
- Secrétaire
- Trésorier.ère
- Directeur.rice de la région métropolitaine de Montréal (2)
- Directeur.rice de la région de l'Estrie
- Directeur.rice de la région de la Montérégie
- Directeur.rice de la région de la Mauricie/Bois-Francs
- Directeur.rice de la région de l'Est du Québec
- Directeur.rice de la région du Nord du Québec

Signature de trois (3) membres appuyant la candidature :

1.

Nom en lettres moulées	Signature	Date
------------------------	-----------	------

2.

Nom en lettres moulées	Signature	Date
------------------------	-----------	------

3.

Nom en lettres moulées	Signature	Date
------------------------	-----------	------

Retourner au plus tard le 12 mai 2024 à : apcas@apcas.qc.ca et
jany.mckinnon@environnement.gouv.qc.ca

Note : Une confirmation de la réception du formulaire sera transmise sur demande.

1 Membres ayant payé leur adhésion à l'APCAS ou à l'A&WMA, section Québec (www.awma.org)



Association pour la prévention de la contamination de l'air et du sol

Montréal, le 2 mai 2024

Cher membre,

L'article 6 de la Constitution et des Règlements de l'APCAS prévoit la tenue d'élections pour les postes au Conseil d'administration. Les postes à combler afin de former le Conseil 2024-2025 sont les suivants :

– **Comité exécutif :**

- président.e;
- vice-président.e;
- vice-président.e planification;
- secrétaire;
- trésorier.ère.

– **Directeur.rice.s :**

- directeur.rice de la région métropolitaine de Montréal (2 postes);
- directeur.rice de la région de l'Estrie;
- directeur.rice de la région de la Montérégie;
- directeur.rice de la région de la Mauricie/Bois-Francs;
- directeur.rice de la région de l'Est du Québec;
- directeur.rice de la région du Nord du Québec.

La procédure pour l'élection du Conseil 2023-2024 est la suivante :

1. **Retourner au plus tard le 12 mai 2024** votre bulletin de candidature accompagné d'une courte biographie. Tout membre en règle, appuyé par trois membres en règle, peut soumettre une candidature pour un ou des postes du Conseil.
2. S'il y a plus d'un.e candidat.e à un poste, un bulletin de vote accompagné de la liste des candidat.e.s et leur biographie sera envoyé par courriel à tous les membres au plus tard le 12 mai 2024. **La date limite de retour des bulletins de vote à apcas@apcas.qc.ca sera le 14 mai 2024, 11 h du matin.**
3. Si une seule candidature est soumise à un poste, le.a candidat.e proposé.e sera immédiatement déclaré.e élu.e par acclamation.
4. Les résultats du scrutin seront dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle **mardi 14 mai 2024 de 12h à 12h30 par visioconférence**. Le nouveau Conseil entrera en fonction à ce moment;
5. Inscription et information sur www.apcas.qc.ca

Dates à retenir :

1. Envoi des candidatures jusqu'au 12 mai 2024;
2. Élections si plusieurs candidatures à un poste :
 - Envoi aux membres des candidatures au plus tard le 12 mai 2024;
 - Votes à apcas@apcas.qc.ca le 13 mai 2024;
3. Résultats du scrutin : le 14 mai 2024 lors de l'assemblée générale.